

CORTIX

**Société Anonyme au capital de 305 700,6 Euros
Siège social : Parc d'activités Neil Armstrong II
19, avenue Neil Armstrong 33700 MERIGNAC
RCS Bordeaux B 421 603 747**

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ANNUELLE

DU 28 JUILLET 2011

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte Annuelle afin de vous présenter la situation et de l'activité de notre Société et du groupe qu'elle a constitué durant l'exercice clos le 31 décembre 2010 et de vous demander, principalement, d'approuver les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Nous vous rappelons que la Société est soumise à une procédure de sauvegarde et que le plan de restructuration qu'elle a négocié avec ses créanciers, élaboré en prenant en compte les intérêts de toutes les parties prenantes, salariés, actionnaires, clients et fournisseurs, vise à réduire la dette de la Société au 31 décembre 2010 de plus de moitié.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes.

SOMMAIRE

I – RAPPORT DE GESTION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE	4
1.1 EVENEMENTS MARQUANTS	4
1.2 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	4
1.3 ACTIVITE COMMERCIALE	4
1.4 EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2010	5
2. PRESENTATION DES COMPTES DE CORTIX SA	5
2.1 PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS	5
2.2 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE CORTIX SA	7
2.2.1. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos 31 décembre 2010	7
2.2.2. Rappel des dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices	7
2.2.3. Dépenses non déductibles fiscalement	8
3. FILIALES ET PARTICIPATIONS	8
3.1 FILIALES DEDIEES A LA VENTE DES SERVICES	8
3.2 FILIALE DEDIEE A LA PRODUCTION ET AUX SERVICES COMPLEMENTAIRES	9
4. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	9
4.1 AUGMENTATION DE CAPITAL	9
4.2 REPONSES AUX DIFFICULTES RENCONTREES PAR LA SOCIETE	9
5. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	10
6. INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL	10
6.1 ACTIONNAIRES POSSEDANT PLUS DU VINGTIEME, DU DIXIEME, DU CINQUIEME, DU TIERS, DE LA MOITIE OU DES DEUX TIERS DU CAPITAL SOCIAL OU DES DROITS	10
6.2 ACTIONNARIAT SALARIE	10
7. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE	10
8. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE	11
9. DOCUMENTS JOINTS CONCOMMITAMMENT AU RAPPORT DE GESTION	11

II – RAPPORT DE GESTION DU GROUPE CONSTITUE PAR CORTIX SA AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	12
1.1. EVOLUTION INTERNE DU PERIMETRE	13
1.2. PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES ET PRISES DE CONTROLE AU COURS DE L'EXERCICE	13
1.3. CESSION DES PARTICIPATIONS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE	13
1.4. PARTICIPATIONS CROISEES	13
2. SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE	13
2.1. IMPACT DE LA CRISE SUR LA SITUATION ET L'ACTIVITE DU GROUPE	13

3. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES	15
3.1. COMPTE DE RESULTAT	15
3.2. BILAN	16
4. ACTIVITES DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	16
5. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	17
6. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	17

I – RAPPORT DE GESTION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

1.1. EVENEMENTS MARQUANTS

Nous vous rappelons qu'en raison des difficultés financières rencontrées par la Société, celle-ci a sollicité l'ouverture d'une procédure de sauvegarde auprès du Greffe du Tribunal de Commerce. Le Tribunal de Commerce de Bordeaux a ainsi ouvert, le 3 mars 2010, une procédure de sauvegarde à l'égard de la Société, ayant pour conséquence l'ouverture d'une période d'observation de six mois (soit jusqu'au 3 septembre 2010) et le gel des créances dont le fait générateur était antérieur à la date d'ouverture de la procédure.

L'ouverture de cette procédure a eu également pour conséquence la suspension du cours de l'action de la Société sur le marché Alternext.

Par jugement du Tribunal de Commerce de Bordeaux en date du 28 juillet 2010, la période d'observation a été renouvelée pour une période supplémentaire de 6 mois, soit jusqu'au 3 mars 2011, ce afin de permettre l'élaboration d'un plan de sauvegarde.

La continuation de la procédure de sauvegarde est décrite au paragraphe 4 qui suit.

1.2. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les activités R&D de la Société au cours de l'exercice se sont traduites par des développements d'outils à destination des clients finaux et des utilisateurs :

- La R&D à destination des clients finaux :

Cortix a mis en place une nouvelle technologie dite CMS permettant à ses clients finaux d'intervenir sur certains contenus (rédactionnel et photos) de leur site. Dans le cadre de cette nouvelle plateforme technologique, plusieurs modules ont été créés afin d'enrichir l'offre proposée. Cette offre nouvelle a été lancée en plusieurs temps, dont un premier déploiement fin 2010. Par ailleurs, un outil d'aide à la vente, Elab, a été mis en place dans tout le réseau commercial, facilitant ainsi le choix des clients finaux par une meilleure visualisation des potentialités du catalogue Cortix. Cet outil permet au client final de sélectionner le template (charte graphique) le plus approprié pour la création de son site, de visualiser les différentes fonctionnalités des modules et de voir en direct une démonstration des potentialités du CMS.

- La R&D à destination des utilisateurs internes :

Au cours de l'exercice, Cortix a poursuivi la rationalisation et le développement de ses outils RAC et CRM, permettant ainsi un meilleur suivi de son activité commerciale et de son parc client.

1.3. ACTIVITE COMMERCIALE

- Evolution du chiffre d'affaires

Nous vous rappelons que l'exercice clos le 31 décembre 2010 a eu une durée de 12 mois contre 18 mois pour l'exercice précédent, de sorte que toute comparaison entre ces deux exercices ne sera pas significative.

L'exercice clos le 31 décembre 2010 est caractérisé par un recul de l'activité déjà constaté sur l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires était en effet de 22.518.660 euros sur 18 mois pour l'exercice clos au 31 décembre 2009 ; et de 14.536.823 euros sur 12 mois pour l'exercice clos au 31 décembre 2010.

- **Agences commerciales Françaises**

Le réseau commercial français est resté sur son périmètre de l'exercice précédent, à savoir 10 agences répartie sur le territoire comme suit :

Région Ouest	Région Est
<i>Lille</i>	<i>Strasbourg</i>
<i>Ile de France 1</i>	<i>Dijon</i>
<i>Ile de France 2</i>	<i>Aix en Provence</i>
<i>Nantes</i>	<i>Montpellier</i>
<i>Bordeaux</i>	<i>Toulouse</i>

L'agence de Bordeaux a été accueillie dans les locaux du Siège de la Société à la rentrée 2010, un espace à accès séparé lui étant entièrement réservé au rez-de-chaussée. Ce regroupement a permis de générer l'économie des loyers de cette agence et de fédérer les équipes commerciales de cette agence historique et les équipes administratives du Siège.

1.4. EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2010

Au 31 décembre 2010, les effectifs de la société comptaient 115 personnes se répartissant comme suit :

Cadres :	33	Femmes :	69
Non Cadres : . . .	82	Hommes :	46

Nous vous rappelons par ailleurs l'évolution des effectifs entre 2006 et 2010 :

	31/12/06	30/06/07	30/06/08	31/12/09	31/12/10
Service Commercial	61	72	108	78	60
Service Production	9	12	13	6	0
Cadre Siège	6	10	19	23	33
Employés Siège	9	10	20	14	22
Total effectif – CORTIX SA	85	104	160	121	115

2. PRESENTATION DES COMPTES DE CORTIX SA

2.1. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous présentons une analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Nous vous rappelons que l'exercice clos le 31 décembre 2010 a eu une durée de 12 mois contre 18 mois pour l'exercice précédent, de sorte que toute comparaison entre ces deux exercices ne sera pas significative.

	Exercice clos au 31.12.2010 (K€)	Exercice clos au 31.12.2009 (K€)
Chiffre d'Affaires HT	14 537	22 519
Total Produits d'exploitation	16 331	25 217
Charges d'exploitation	18 878	38 939
(dont salaires et charges sociales)	6 079	12 788
Résultat d'exploitation	- 2 547	-13 722
Résultat financier	4	182
Résultat courant avant Impôt	-2 543	-13 540
Résultat exceptionnel	- 1 556	-1 327
Participation des salariés		
Impôts Société	21	- 344
Résultat net de l'exercice	- 4 120	-14 523

Le chiffre d'affaires réalisé en 2010 (généralisé par les clients acquis en 2010 en France) est en recul de 10% par rapport à 2009 (pro-forma 12 mois).

Toutefois, à périmètre de distribution équivalent (post retraitement du chiffre d'affaires des quatre agences fermées en 2009), les chiffres d'affaires 2010 et 2009 générés par l'acquisition clients sur la période sont presque identiques (+2% en 2010).. Pourtant en 2010 les équipes commerciales ont rencontré des prospects moins disposés à s'engager (1 782 nouveaux clients acquis soit 20% de moins qu'en 2009) et plus indécis (augmentation du taux de rétractation de 5 points en 2010). Toutefois Cortix est parvenue à maintenir son chiffre d'affaires notamment :

- en ne proposant à ses prospects qu'une seule et unique durée d'engagement (60 mois), avec pour effet la hausse mécanique du chiffre d'affaires de chaque contrat (100% des contrats 2010 courent sur 60 mois, contre 50% en 2009),
- mais aussi grâce à la performance remarquable de l'équipe "renouvellement", laquelle a réengagé 390 clients de Cortix (contre 150 en 2009),
- et enfin grâce à l'obtention de meilleures conditions des leasers, et de facto une hausse significative du chiffre d'affaires par contrat.

Le chiffre d'affaires "récurrent" à grandement souffert du niveau important des impayés et a chuté de 14% en 2010 (la dotation aux provisions pour créances douteuses est de 780K€ sur l'exercice 2010 et les rachats pour sinistralité représentent 1,43 M€ en 2010 contre 590K l'année passée).

Des mesures supplémentaires de restructuration ont été prises avec la réduction du personnel du siège à hauteur de 20% des effectifs et l'optimisation des dépenses de fonctionnement (renégociation à la baisse de l'ensemble des prestations externalisées, limitation des déplacements et stricte surveillance des dépenses). Additionnellement, la fermeture des filiales Belgique, Suisse et Irlande et la mise en liquidation amiable de la filiale italienne ainsi que la suppression des postes off-shore respectivement dédiés à ces entités auront permis un abaissement global des charges d'exploitation d'environ 600K€/mois comparé à 2009. L'Espagne contribue pour 780K€ au résultat de Cortix SA.

Certes l'exploitation de Cortix SA reste négative à - 2,6 M€ en 2010 mais elle est s'est améliorée de 7,2M€ par rapport à 2009 (pro-forma 12 mois).

Le résultat exceptionnel de 2010 est impacté pour 813K par la perte liée à la déconsolidation des filiales ayant fait l'objet de mesure de restructuration (valeur des titres ramenées à 0) mais également par une augmentation de la provision "rachat" des contrats leasés (principalement les contrats en situation de non-commencement d'exécution) et enfin par une provision pour risque sur les contrats Suisse (290K€).

	Exercice clos au 31.12.2010 (K€)	Exercice clos au 31.12.2009 (K€)
ACTIF		
<i>Actif immobilisé</i>	1 034	1 131
<i>Stocks</i>		
<i>Clients</i>	3 721	3 755
<i>Autres créances</i>	900	2 652
<i>Trésorerie</i>	194	401
<i>Charges constatées d'avance et écarts de conversion</i>	403	204
Total Actif	6 289	9 100

	Exercice clos au 31.12.2010 (K€)	Exercice clos au 31.12.2009 (K€)
PASSIF		
<i>Capitaux propres</i>	-12 773	-8 653
<i>Autres fonds propres</i>		
<i>Provisions</i>	2 014	1 571
<i>Endettement</i>	7 639	7 762
<i>Fournisseurs</i>	4 210	2 879
<i>Dettes Fiscales et Sociales</i>	4 193	4 310
<i>Autres Dettes, produits constatés d'avance, écart de conversion</i>	1 004	1 231
Total Passif	6 289	9 100

En application des dispositions prévues aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du code de commerce, relative aux délais de paiement des dettes fournisseurs de la société (par rapport à la date de facture), nous vous précisons que le solde de la balance fournisseurs au 31 décembre 2010 s'élève 4 210 K€ décomposé comme suit.

	31/12/2010 (K€)	31/12/2009 (K€)
De 1 à 30 jours	3	40
De 31 à 60 jours	770	706
De 61 à 90 jours	1 261	599 + 594 (Dette moratoire 6 mois)
Factures non parvenues	513	940
Dettes gelées (PS)	1 664	
Total	4 210	2879

Nous précisons que sur la partie fournisseurs à plus de 61 jours, la dette fournisseurs est constituée à hauteur de 756 154.84€ d'une créance vis-à-vis du principal leaser partenaire de la Société (dont une partie est compensée sur les règlements (338 701.43€) et l'autre partie sera échelonnée sur 36 mois). Les écritures de compensation ne seront toutefois passées qu'à la signature de l'accord définitif avec ce fournisseur.

Compte rendu des délégations consenties par les assemblées d'actionnaires au conseil d'administration

Nous vous informons qu'en vertu d'une décision du Conseil d'administration du 9 Octobre 2009, sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire du 5 Octobre 2007, le capital social a été augmenté :

- le 10 octobre 2009, d'une somme de 8 864,70 euros correspondant à l'attribution des actions gratuites décidées par le Conseil d'administration du 10 octobre 2007
- le 4 janvier 2010, d'une somme de 2.140,80 euros, correspondant à l'attribution des actions gratuites décidées par le Conseil d'administration du 4 janvier 2008,
- le 31 janvier 2010 d'une somme de 383,30 euros, correspondant à l'attribution des actions gratuites décidées par le Conseil d'administration du 31 janvier 2008.

2.2. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE CORTIX SA

2.2.1. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 4 119 664 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter cette perte au compte « report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation le « Report à nouveau » s'élève ainsi à – 18 642 414 euros.

2.2.2. Rappel des dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices.

Les sommes distribuées éligibles ou non à l'abattement se sont élevées à :

Exercice	Distribution totale		Distribution éligible à l'abattement
	Dividendes	Dividende par action	
31 décembre 2009	0	0	0
30 juin 2008	676.917,14 €	0,23 €	676.917,14 €
30 juin 2007	407.946 €	0,154 €	407.946 €

2.2.3. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts pour un montant de 64.998 euros.

3. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Cortex SA ne détient pas de participations minoritaires.

Les filiales sont présentées par branche :

3.1. FILIALES DÉDIÉES À LA VENTE DES SERVICES

L'ensemble des filiales de Cortix SA ci-après a pour objet social principal la vente de sites internet et produits/services associés.

A l'exception de Cortix IBERICA SL, ces filiales ont fait l'objet au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2010 de procédures de liquidation amiable ou judiciaire suivant les législations locales (voir infra). Les liquidations ne sont pas encore définitivement clôturées.

	Forme sociale	Immatriculation	Statut Juridique	Organe de Procédure	Capital €	Détenition du Capital	
CORTIX IBERICA SL	Société à responsabilité limitée de droit espagnol	4 décembre 2006	En activité	N/A	3006	2976	99,00%
CORTIX BELGIUM	Société à responsabilité limitée de nationalité de droit belge	16 mars 2007	Liquidation Judiciaire Faillite prononcée par jugement du 26 août 2010	Curateur : Thomas Vulhopp Avocat Rue Charlier, 1 1380 Lasne Belgique"	18550	18500	99,73%
CORTIX SWITZERLAND Sàrl	Société à responsabilité limitée de droit suisse	23 avril 2007	Liquidation Judiciaire Jugement du 12 août 2010. Publication à la feuille officielle suisse	Office des faillites de Genève Daniel Marchon - Chargé de Faillites	12.492 (20000 CHF)	19000	95,00%
CORTIX DEUTSCHLAND GmbH	Société à responsabilité limitée de droit allemand	19 juin 2007	Liquidation amiable Décision des associés du 22 juin 2010	Liquidateur: M. Andreas Geigl WBG Treuhand- und Revisionsgesellschaft mbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft, Steuerberatungsgesellschaft Forstenrieder Allee 70-72 81476 München	25000	24750	99,00%
CORTIX UK LTD	Société à responsabilité limitée de droit britannique	20 décembre 2007	Radiation Publication dans la Gazette Londonienne du 3 août 2010	/	12.574 (£10000)	9999	99,99%
CORTIX IRELAND Limited	Société à responsabilité limitée de droit irlandais	14 janvier 2008	Liquidation Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire et réunion des créanciers du 27 juillet 2010	Liquidateur: Mr. Paul O'Brien of O'Brien & Co., Insolvency Practitioners Fitzwilliam Hall, Fitzwilliam Place, Dublin 2	10000	9999	99,99%
CORTIX Nederland B.V.	Société à responsabilité limitée de droit néerlandais	14 janvier 2008	Liquidation (bankruptcy) Décision des associés du 5 août 2010 Jugement du 7 septembre 2010 the District Court of The Hague	Trustee S.M. Mosterd-de Wit DVDW Advocaten Alexanderstraat 4-6 2514 JL Den Haag Postbus 85850 2508 CN Den Haag	180000	17999	99,99%

CORTIX ITALIA S.R.L.	Société à responsabilité limitée de droit italien	10 juin 2008	Liquidation amiable Décision des associés du 22 juin 2010	Liquidateur: Pierre DESTEFANIS CDR entreprise SRL Via Tiziano n. 32 - Milano	10000	9999	99,99%
----------------------	---------------------------------------------------	--------------	--------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------	-------	------	--------

3.2. FILIALE DÉDIÉE À LA PRODUCTION ET AUX SERVICES COMPLÉMENTAIRES

La filiale ci-après a pour objet principal la conception et la réalisation de sites internet :

	Forme sociale	Date d'inscription	Capital	Détection du Capital	
				CORTIX SA	
CORTIX TUNISIE	Société à responsabilité limitée de droit tunisien	27 avril 2004	7.400 (10000 TND)	9999	99,95%

4. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le Tribunal de Commerce de Bordeaux, par décision en date du 2 mars 2011, a prolongé exceptionnellement la période d'observation de la Société jusqu'au 3 septembre 2011, dans l'attente du dépôt d'un plan de sauvegarde.

A la demande de l'Administrateur Judiciaire et sous l'égide de la Médiation Nationale du Crédit aux entreprises, la Société est parvenue à un accord avec ses créanciers financiers. En vertu de cet accord, pour l'essentiel, les créanciers financiers (établissements bancaires et financiers) acceptent :

- (i) d'une part, d'abandonner partiellement leurs créances à hauteur de 60 %
- (ii) en contrepartie du paiement du solde de leurs créances à hauteur de 40 %,
- (iii) dans le cadre du plan de sauvegarde devant être homologués par le Tribunal de commerce de BORDEAUX,
- (iv) et sous réserve notamment de l'accord exprès d'OSEO GARANTIE de maintenir ses engagements de garantie au profit des créanciers financiers concernés.

Cet accord est toutefois subordonné à l'entrée d'un investisseur au capital de la Société. Cet investisseur, Monsieur Jean ROUCH, en son nom et au nom et pour le compte de toutes personnes physiques ou morales susceptibles d'être associées aux propositions formulées par ses soins, (« l'Investisseur ») s'engage à souscrire à l'augmentation de capital de la Société 2H TECHNOLOGIES (société mère de la Société) à concurrence de 2.000.000 € en numéraire (DEUX MILLIONS D'EUROS), laquelle augmentera corrélativement sa participation au capital de la Société CORTIX, par apport en numéraire à concurrence de 2.000.000 € (DEUX MILLIONS D'EUROS), ce sous réserve que le Jugement d'homologation des plans de sauvegarde desdites sociétés par le Tribunal de Commerce de Bordeaux soit définitif et insusceptible de recours.

L'apport susvisé se fera au jour de la tenue du Conseil d'Administration agissant par délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juillet 2011 (Cf. proposition de résolutions de l'AGM du 28 juillet 2011).

L'Investisseur s'engage également à procéder au versement et au blocage d'une somme de 500.000 € (CINQ CENT MILLE EUROS), en compte courant d'associés dans les livres de la Société 2H TECHNOLOGIES assorti d'une convention de trésorerie entre la société 2H TECHNOLOGIES et la société CORTIX.

L'Investisseur renonce à solliciter le remboursement de son compte courant pendant une durée de deux années courant depuis l'homologation des plans de sauvegarde. A l'expiration de la deuxième année d'exploitation, l'Investisseur pourra s'il le souhaite récupérer tout ou partie de son compte courant, pour autant que le résultat net au niveau du Groupe atteigne ou excède 2,8 M€ et/ou que la Capacité d'Autofinancement (CAF) excède 3 M€ au niveau du Groupe. En tout état de cause, L'Investisseur renonce à récupérer son compte courant si les besoins en BFR ne sont plus assurés de sorte que sa demande de remboursement n'aura pas pour conséquence de porter préjudice aux créanciers financiers.

Le cas échéant, l'Investisseur pourra décider de l'incorporation de tout ou partie de sa créance au capital de la Société.

Le Plan de sauvegarde de la Société Cortix a été déposé auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux le 22 juin 2011. En vertu de ce plan, le Mandataire a lancé la consultation des créanciers en leur proposant des modalités d'apurement de leurs créances (quant aux délais et remises proposées) telles que prévues au plan de sauvegarde.

Dans le cadre de ce plan de sauvegarde, la Société Cortix a présenté un plan de redressement qui prévoit un retour de la rentabilité et profitabilité de la Société à moyen terme.

5. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La sortie de sauvegarde est prévue pour septembre 2011. Un plan de continuation solide est en cours de finalisation. L'année 2011 marquera le renouveau de Cortix. D'ores et déjà Cortix s'est repositionnée en leader sur son marché en proposant une offre innovante, qualitative et flexible (basée sur la technologie CMS) et répondant aux besoins de visibilité de notre cible (mise à disposition de l'outil Google Adwords).

Cette nouvelle offre est en cours de déploiement sur l'ensemble du réseau commercial. Sa mise en place sur le premier semestre 2011 donne des signes plus qu'encourageants. Les volumes de contrats signés par vrp sont en phase avec le prévisionnel. Le taux d'impayés et le taux d'annulation sont en nette amélioration comparé à l'offre traditionnelle de Cortix. Ce premier semestre confirme d'ores et déjà le potentiel de cette nouvelle offre et conforte Cortix dans sa stratégie de mise en place de ce nouveau modèle.

L'offre "traditionnelle" de Cortix perdurera pour les clients qui y sont attachés. Chaque jour les clients dont les contrats arrivent à leur terme sont contactés et invités à prolonger leur engagement avec Cortix. Le réengagement progressif de ce parc clients est l'une des clefs du succès de Cortix au même titre que la nouvelle offre.

6. INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL

6.1. ACTIONNAIRES POSSÉDANT PLUS DU VINGTIÈME, DU DIXIÈME, DU CINQUIÈME, DU TIERS, DE LA MOITIÉ OU DES DEUX TIERS DU CAPITAL SOCIAL OU DES DROITS

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant au nominatif plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote au 31 décembre 2010 :

ACTIONNAIRES DETENANT PLUS DU 1/20ÈME DU CAPITAL SOCIAL OU DES DROITS DE VOTE :

Néant

ACTIONNAIRES DETENANT PLUS DU 1/10ÈME, DU 1/5ÈME DU CAPITAL OU DES DROITS DE VOTE :

M. Hassane HAMZA 326 200 actions (10,67% du capital et 12,0% des droits de vote)

ACTIONNAIRES DETENANT PLUS DU TIERS, DE LA MOITIE OU DES DEUX TIERS DU CAPITAL SOCIAL OU DROITS DE VOTE :

SARL 2H TECHNOLOGIES 2 008 600 actions (65,70% du capital et 74,1% des droits de vote)

6.2. ACTIONNARIAT SALARIÉ

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31/12/2010.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce s'élevait au 31/12/2010 à 3,73%.

7. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Nom	Société	Mandat exercé
Monsieur Hassane HAMZA	SA CORTIX	1. Président du Conseil d'administration 2. Directeur Général
	SARL 2H TECHNOLOGIES	Gérant
	SARL LOXYS	Gérant
	SARL LEASE NET	Gérant
	SARL VERSUS	Gérant (démissionnaire au 9/04/2010)
Madame Nathalie HAMZA	SA CORTIX	Administrateur
Mademoiselle Halima HAMZA	SA CORTIX	Administrateur

8. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous avons donné à vos commissaires aux comptes toutes les indications utiles pour leur permettre de présenter leur rapport spécial sur les conventions visées par les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

Nous mettons à votre disposition la liste de ces conventions courantes conclues à des conditions normales, à l'exclusion des conventions, qui en raison de leur objet ou de leurs implications financières, ne sont significatives pour aucune des parties.

9. DOCUMENTS JOINTS CONCOMITAMMENT AU RAPPORT DE GESTION

Vous voudrez bien trouver ci-après la liste des documents joints au présent rapport de gestion le tableau des résultats des cinq derniers exercices, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce.

II – RAPPORT DE GESTION DU GROUPE CONSTITUE PAR CORTIX SA AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Nous vous présentons ci-après l'activité et les résultats obtenus par les filiales de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ainsi que les comptes consolidés établis au titre dudit exercice.

1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Activité Principale	Société et Forme Juridique	N° Siren	Siège Social	Méthode de Consolidation 2009	Méthode de Consolidation 2010	% contrôle 2009	% contrôle 2010	% intérêt 2009	% intérêt 2010
Réalisation et commercialisation de sites internet	SA CORTIX	421603747	Parc d'Activité Neil Armstrong 33700 MERIGNAC	Intégration Globale	Consolidante	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Réalisation et commercialisation de sites internet	CORTIX IBERICA		Avenida Corts Catalanes, 9-11 1r3C/4C, 08173 SAN CUGAT DEL VALLES	Intégration Globale	Intégration Globale	99,00%	99,00%	99,00%	99,00%
Réalisation et commercialisation de sites internet	CORTIX SWITZERLAND (*)		10 Chemin des Aulx, 1228 PLAN LES OUATES	Intégration Globale	Déconsolidée	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%
Réalisation et commercialisation de sites internet	CORTIX BELGIUM (*)		Avenue Reine Astrid 92, 1310 LA HULPE	Intégration Globale	Déconsolidée	99,73%	99,73%	99,73%	99,73%
Réalisation et commercialisation de sites internet	CORTIX Allemagne (*)		Schatzbogen 56, 81829 MÜNCHEN	Intégration Globale	Déconsolidée	99,00%	99,00%	99,00%	99,00%
Réalisation et commercialisation de sites internet	CORTIX NEDERLAND (*)		Junostraat 6, 2516 BR, DEN HAAG	Intégration Globale	Déconsolidée	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
Réalisation et commercialisation de sites internet	CORTIX ITALIA (*)		Viale Brenta 27/29, 20139 MILANO	Intégration Globale	Déconsolidée	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
Réalisation et commercialisation de sites internet	CORTIX GREAT BRITAIN (*)		Unit 4b - Gatwick House, Peeks Brook Lane, Horley, SURREY - RH6 9ST	Intégration Globale	Déconsolidée	99,00%	99,00%	99,00%	99,00%
Réalisation et commercialisation de sites internet	CORTIX IRELAND (*)		Suite 7,Block 212, Blanchardstown Corporate Park, Ballycoolin, DUBLIN 15	Intégration Globale	Déconsolidée	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
Réalisation et commercialisation de sites internet	CORTIX TUNISIE		Rue du lac d'Annecy, Passage du lac de Malawi, Les Berges du Lac, 1053 TUNIS	Intégration Globale	Intégration Globale	99,95%	99,95%	99,95%	99,95%
Centre d'appels téléphonique	PROXITEL TUNISIE (**)		Rue du lac d'Annecy, Passage du lac de Malawi, Les Berges du Lac, 1053 TUNIS	Intégration Globale	Sortie du Périmètre	0%	0%	0%	0%
Référencement Informatique	GOLD REFERENCEMENT	478258825	Rue Robert Caumont 33049 BORDEAUX	Intégration Globale	Intégration Globale	0%	0%	0%	0%
Centre d'appels	PROXITEL COMMUNICATION	804650380	85 Avenue du Président JF Kennedy, 33700 MERIGNAC	Intégration Globale	Intégration Globale	0%	0%	0%	0%

(*) Sociétés ayant fait l'objet de procédures de liquidations amiables ou judiciaires suivant les législations locales au cours de l'exercice 2010

(**) Sortie du Groupe en août 2010 (cessions des parts détenues par Proxitel Communication France dans Proxitel Communication Tunisie)

Nous vous précisons que le périmètre de consolidation comporte également deux sociétés ad'hoc. En effet, une entité ad'hoc doit être incluse dans le périmètre de consolidation dès lors qu'une ou plusieurs entreprises contrôlées ont en substance le contrôle de l'entité ad'hoc, en vertu de contrats, d'accords ou de clauses statutaires et ce, même en l'absence de détention de titres de capital de l'entité ad hoc.

Dans le cas présent, la société CORTIX possède le contrôle exclusif des deux sociétés ci-dessous :

Sociétés liées	Date de création	Capital social	Capital souscrit	% de détention	Durée de l'exercice	Date de clôture
Gold Référencement	01/07/2004	1 500	1 500	0,00%	12 mois	30/06/09
Proxitel Communications France	04/01/2005	8 000	8 000	0,00%	12 mois	30/06/09

1.1. EVOLUTION INTERNE DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les filiales étrangères de commercialisation de CORTIX SA sont toutes, à l'exception de CORTIX IBERICA, en état de cessation d'activité et ou de procédure de liquidation. Par conséquent et en application du § 10 du Règlement 99-02 du CRC relatif aux comptes consolidés, ces filiales ont été déconsolidées dans les comptes du Groupe CORTIX de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Proxitel Communication Tunisie est par ailleurs sortie du Groupe en août 2010 (suite à la cession des parts détenues par Proxitel Communication France dans Proxitel Communication Tunisie) et se trouve consécutivement déconsolidée dans les comptes du Groupe CORTIX de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

CORTIX Tunisie en tant que filiale de production demeure consolidées dans les comptes du Groupe CORTIX de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

1.2. PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES ET PRISES DE CONTROLE AU COURS DE L'EXERCICE

Néant

1.3. CESSION DE PARTICIPATIONS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Néant

1.4. PARTICIPATIONS CROISEES

Néant

2. SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

2.1. IMPACT DE LA CRISE SUR LA SITUATION ET L'ACTIVITE DU GROUPE

Compte tenu de la crise et des difficultés de financement des contrats clients sur l'Europe (un seul leaser étant présent sur le marché), les filiales étrangères de commercialisation de CORTIX SA, en activité sur l'exercice 2009, ont été placées en liquidation judiciaire ou amiable au cours de l'exercice 2010, à savoir CORTIX Switzerland, CORTIX Belgium, CORTIX Italia, CORTIX Ireland (Cf. supra). Les filiales étrangères de commercialisation de CORTIX SA en sommeil en cours de l'exercice 2009 ont été également placées en liquidation judiciaire ou amiable au cours de l'exercice 2010, à savoir CORTIX Allemagne, CORTIX Nederland, CORTIX UK (radiée).

Seule CORTIX IBERICA poursuit son activité de commercialisation. Il est toutefois précisé que la filiale italienne (en liquidation amiable) continue son activité jusqu'au terme du dernier contrat client final.

2.2 ACTIVITE DES FILIALES

2.2.1 Les sociétés du Groupe dédiées à la vente de sites internet

- La Société **CORTIX IBERICA** présente au 30 juin 2010 un chiffre d'affaires de 5.963 keuros pour un effectif de 65 personnes.
- Les autres filiales de distribution ont fait l'objet de procédures de liquidations amiables ou judiciaires au cours de l'exercice (voir supra)

2.2.2 Les sociétés du Groupe dédiées à la production

- **La Société CORTIX TUNISIE**, basée à Tunis, est entièrement dédiée au Groupe. Elle a pour activité (i) le développement, la maintenance de logiciels et la création de sites internet et (ii) la R&D et le contrôle qualité. Au 30 juin 2010, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 1 244 keuros pour un effectif de 106 personnes.
- La société **PROXITEL COMMUNICATION**, sarl de droit français et société mère de Proxitel Communication Tunisie, commercialise une offre de centre d'appels. Au 30 juin 2010, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 8 keuros. Cette société n'a pas d'effectif salarié, les prestations de télémarketing réalisées étant achetées directement à Proxitel Communication Tunisie (sortie du groupe en août 2010).
- La société **GOLD REFERENCEMENT**, entièrement dédiée au Groupe, a pour activité le référencement de sites internet sur les moteurs de recherches sur Internet. Au 30 juin 2010, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 232 keuros pour un effectif de 3 personnes.

3. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

Afin de produire une base de comparaison qui permettra d'évaluer l'exercice 2010 (12 mois à compter du 1^{er} janvier 2010), les données pro-forma ci-dessous comparent l'exercice civil 2009 et l'exercice civil 2010. Le comparatif ci-dessous s'entend sur la base de 10 agences en moyenne sur l'exercice 2009 et sur l'exercice 2010.

3.1. COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos au 31/12/2010 (12 mois)	Pro-forma 12 mois au 31/12/2009	Variation K€	Variation %
Chiffre d'affaires	18 856	26 776	-7 920	-30%
Autres produits d'exploitation	3 785	2 069	1 716	83%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	22 641	28 845	-6 204	-22%
Achats consommés	2 615	601	2 014	335%
Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	8 037	10 898	-2 861	-26%
Impôts et taxes	304	241	63	26%
Charges de personnel	9 855	16 154	-6 299	-39%
Dotation aux amortissements et provisions	1 542	6 002	-4 460	-74%
Autres charges	2 630	2 975	-345	-12%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 342	-8 026	5 684	-71%
Charges et produits financiers	72	-498	570	-114%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-2 270	-8 524	6 254	-73%
Charges et produits exceptionnels	-1 663	-2 491	828	-33%
Impôts sur les résultats et participation	-44	-197	153	-78%
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-3 977	-11 212	7 235	-65%

(1) dont cession-bail sites clients	943	772
dont fonds d'engagement et fonds de garantie	<u>2 225</u>	<u>1 118</u>
Total (1)	3 168	1 890
Charges de structure hors (1)	17 643	26 004
en % du CA	94%	97%
Charges de personnel en % du CA	52%	60%
Nombre d'agences moyenne France	11,0	13,7
Nombre d'agences moyenne Europe	<u>8,3</u>	<u>12,3</u>
Nombre d'agences moyenne Groupe ⁽²⁾	19,3	26,0
Nombre d'agences fin de période	17	23
Nombre de contrats vendus	5 877	7 860
Nombre de contrats moyen/agence/mois	25	25
% de validation	64%	66%

(2) y compris l'agence "renouvellement" du siège de Mérignac

La comparaison des exercices pro-forma 2010 et 2009 présente un chiffre d'affaires 2010 en recul de 30% (-7.9 M€). Cette baisse s'explique principalement par la fermeture des agences françaises et européennes. Egalement par les volumes de nouveaux contrats espagnols inférieurs de 10% en 2010 (à iso périmètre d'agences). Enfin par une sinistralité économique ayant sévèrement contribué à la dégradation des revenus "récurrents" de Cortix ; pour preuve le doublement dans nos livres de la charge liée aux rachats de contrats sur ce motif (cf. ligne "fonds d'engagement et de garantie" du compte de résultat)

L'Espagne ne parvient pas à couvrir totalement son coût de production des sites (réalisation intragroupe des sites internet par Cortix Tunisie) mais est toutefois très proche de l'équilibre financier.

Les mesures de restructuration (fermeture des entités non rentables) ont permis une économie sur les charges d'exploitation de près de 11,9 M€. Avec des produits d'exploitation en diminution de 6,2 M€, le résultat d'exploitation du groupe reste certes négatif en 2010 mais il s'améliore de 5.7M€ en 2010.

3.2. BILAN

Bilan consolidé ⁽¹⁾	31/12/2010	31/12/2009	30/06/2009
Actifs immobilisé	1 524	2 339	2 762
Actif circulant	6 124	7 789	12 152
Disponibilités	440	1 957	1 726
TOTAL ACTIF	8 087	12 085	16 640
Capitaux propres	- 12 334	-	2 756
Provisions pour risques	2 025	2 654	1 015
Dettes financières	7 356	7 390	7 450
Dettes d'exploitation et autres dettes	11 040	10 198	10 931
TOTAL PASSIF	8 087	12 085	16 640

Au 31 décembre 2010 les capitaux propres du Groupe sont de – 12 334 k€. L'endettement bancaire est de 7,64 M€ (endettement France uniquement) et la trésorerie de 290 k€ (France/Cortix Espagne /Cortix Tunisie).

4. ACTIVITES DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Cf I.1.2, toutes ces activités étant pilotées au niveau de Cortix SA.

5. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous vous rappelons qu'en raison des difficultés financières rencontrées par la Société, celle-ci a sollicité l'ouverture d'une procédure de sauvegarde auprès du Greffe du Tribunal de Commerce. Le Tribunal de Commerce de Bordeaux a ainsi ouvert, le 3 mars 2010, une procédure de sauvegarde à l'égard de la Société, ayant pour conséquence l'ouverture d'une période d'observation de six mois (soit jusqu'au 3 septembre 2010) et le gel des créances dont le fait générateur était antérieur à la date d'ouverture de la procédure. Par jugement du Tribunal de Commerce de Bordeaux en date du 28 juillet 2010, la période d'observation a été renouvelée pour une période supplémentaire de 6 mois, soit jusqu'au 3 mars 2011, ce afin de permettre l'élaboration d'un plan de sauvegarde.

Le Tribunal de Commerce de Bordeaux, par décision en date du 2 mars 2011, a prolongé exceptionnellement la période d'observation de la Société jusqu'au 3 septembre 2011, dans l'attente du dépôt d'un plan de sauvegarde.

A la demande de l'Administrateur Judiciaire et sous l'égide de la Médiation Nationale du Crédit aux entreprises, la Société est parvenue à un accord avec ses créanciers financiers. En vertu de cet accord, pour l'essentiel, les créanciers financiers (établissements bancaires et financiers) acceptent d'abandonner partiellement leurs créances ; et le paiement échelonné de leurs créances résiduelles, dans le cadre de l'entrée d'un investisseur au capital de la Société (voir I.4 Supra).

6. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La sortie de sauvegarde est prévue pour septembre 2011. Un plan de continuation solide est en cours de finalisation. L'année 2011 marquera le renouveau de Cortix. D'ores et déjà Cortix s'est repositionnée en leader sur son marché en proposant une offre innovante, qualitative et flexible (basée sur la technologie CMS) et répondant aux besoins de visibilité de notre cible (mise à disposition de l'outil Google Adwords).

Cette nouvelle offre est en cours de déploiement sur l'ensemble du réseau commercial (France et Espagne). Sa mise en place sur le premier semestre 2011 donne des signes plus qu'encourageants. Les volumes de contrats signés par vrp sont en phase avec le prévisionnel. Le taux d'impayés et le taux d'annulation sont en nette amélioration comparé à l'offre traditionnelle de Cortix. Ce premier semestre confirme d'ores et déjà le potentiel de cette nouvelle offre et conforte Cortix dans sa stratégie de mise en place de ce nouveau modèle.

L'offre "traditionnelle" de Cortix perdurera pour les clients qui y sont attachés. Chaque jour les clients dont les contrats arrivent à leur terme sont contactés et invités à prolonger leur engagement avec Cortix. Le réengagement progressif de ce parc clients est l'une des clefs du succès de Cortix au même titre que la nouvelle offre.

*

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration